

## Qu'est-ce que le relevé de compte ?

Le relevé de compte constitue la trace légale de toutes les opérations effectuées sur un compte bancaire.

Ce document permet au titulaire d'un compte de connaître en détail les entrées et les sorties d'argent, ainsi que le solde du compte.

Il constitue donc un outil indispensable pour gérer son budget et tenir à jour ses comptes.

## Que contient le relevé de compte ?

Le relevé de votre compte vous présente plusieurs informations :

- la nature, le montant et les dates de chacune des opérations (chèque, virement bancaire, retrait... ) effectuées sur votre compte
- les recettes et le solde de départ s'il est créditeur figurent dans la colonne « crédit »
- les dépenses et le solde de départ s'il est débiteur, figurent dans la colonne « débit »

Une autre façon de le présenter

Le premier chiffre en haut du document correspond au solde de départ ou solde antérieur (Il indique ce qu'il y avait sur le compte au début de la période considérée). Le dernier chiffre, en bas, indique le solde à la fin de cette même période (c'est ce solde que vous retrouverez en haut de votre prochain relevé de compte).

Le solde de départ, s'il est créditeur, figure dans la colonne "crédit" avec les rentrées d'argent. En revanche, s'il est débiteur, il figure dans la colonne "débit" avec les dépenses.

Ensuite se suivent les différentes opérations, classées de manière chronologique. Les dépenses dans la colonne débit et les rentrées d'argent dans la colonne crédit. Chacune est décrite avec quelques mots permettant de la définir (par exemple « virement Monsieur X » ou « chèque n° \_\_\_\_\_ » ou encore « retrait dab place du Martroi »), une date et une somme.

Dernier chiffre, en bas, c'est le solde. Il indique la situation du compte à la fin de période. Inscrit dans la colonne crédit, le solde est positif, il reste de l'argent sur le compte. Au contraire, inscrit dans la colonne débit, vous avez dépensé plus qu'il n'y avait d'argent sur le compte et vous devez de l'argent à votre banque. C'est ce solde que vous retrouverez en haut de votre prochain relevé de compte.

## A quelle fréquentation est-il envoyé ?

Les banques envoient régulièrement à leurs clients des relevés de compte pour leur permettre de tenir leurs comptes à jour.

En règle générale, la banque adresse par courrier un relevé de compte **au moins une fois par mois**. Cet envoi est gratuit.

**A noter** : vous pouvez demander à recevoir un relevé de compte plus fréquemment ; dans ce cas, ce service peut vous être facturé.

Vous pouvez également le consulter sur Internet (en entier) ou par téléphone (en partie). Le relevé de compte permet de connaître en détail les entrées et les sorties d'argent, ainsi que votre solde (c'est-à-dire la somme d'argent restant sur votre compte). Grâce à Internet, vous pouvez aussi suivre l'état de votre compte au jour le jour (carte bancaire, prélèvements...).

## Comment utiliser un relevé de compte ?

(Même si le solde est le chiffre le plus important sur un relevé de compte, ce n'est pas la seule information qu'il faut prendre en compte). Lorsque vous recevez votre relevé mensuel, vous devez toujours vérifier que les opérations qui y figurent sont exactes, en comparant les montants indiqués aux talons de chèques et aux facturettes de votre carte bancaire. En cas d'erreur (prélèvement inexpliqué ou montant erroné), vous devez en avertir votre banque sans attendre. **A noter** : l'absence de contestation, dans le mois qui suit, est considérée par les tribunaux comme une approbation du document.

## La lecture à distance ?

En accédant à votre banque à distance, via votre ordinateur ou via l'internet mobile (smartphone, tablette...), vous pouvez à tout moment connaître la situation de votre compte. Sur Internet par exemple, vous pouvez obtenir le solde de votre compte à tout moment et vérifier les mouvements enregistrés. Si vous choisissez de contacter votre banque par téléphone, le serveur vocal vous donnera généralement le solde du compte et les dernières opérations. Dans tous les cas, vous pouvez demander à recevoir systématiquement et régulièrement un SMS avec le solde de votre compte. Autant de possibilités de lecture qui vous donnent aussi l'occasion de prévoir d'éventuelles situations difficiles et d'agir rapidement en conséquence.

## Combien de temps doit-on conserver ses relevés de compte ?

Les relevés de comptes bancaires et postaux doivent être conservés **pendant 10 ans**, voire 30 ans si le compte a enregistré des écritures liées à des opérations immobilières. Ne jetez pas votre relevé de compte après consultation car il constitue un début de preuve en cas de litige.

## Comment lire son relevé de compte ?

Une fois votre compte en banque ouvert, vous allez recevoir régulièrement un **relevé de compte**. Proposé sous forme papier ou sous forme électronique, le relevé récapitule les opérations enregistrées sur votre compte. Il est en général mensuel.

Les opérations inscrites au crédit du compte (dépôts d'espèces, de chèques, etc.) sont des **remises**. Les opérations inscrites au débit du compte (chèques émis, prélèvements d'espèces, facturation de frais divers, virements effectués, prélèvements automatiques) sont des **retraits**.

Ces opérations devraient être comptabilisées le jour où elles sont effectuées mais, en pratique, les banques appliquent la **date dite "de valeur"**.

Pour les remises d'espèces par exemple, la date de valeur est la même que la date de l'opération ; mais pour certaines opérations, elle peut être postérieure ou antérieure à la date réelle. La différence entre les remises et les retraits constitue le **solde du compte** : il est dit **créditeur**, s'il est en faveur du client et **débiteur** s'il est en faveur du banquier. Lorsque le solde est négatif la banque facture des **agios** toujours élevés à moins d'avoir négocié une **autorisation de découvert**.

## Comprendre un relevé de compte

### Exercice 1 : Lire le document

Cocher les indications qui se trouvent dans le texte

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coordonnées de la Banque          | <input type="checkbox"/> Le numéro de compte du client  |
| <input type="checkbox"/> Le nom du client                  | <input type="checkbox"/> La date de naissance du client |
| <input type="checkbox"/> L'adresse mèl de votre conseiller | <input type="checkbox"/> L'adresse mèl du client        |

### Exercice 2 : Regarder le document

Cocher les bonnes réponses

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> C'est le relevé du mois de    | <input type="checkbox"/> Le numéro d'identification                 |
| <input type="checkbox"/> Le solde précédent était de   | <input type="checkbox"/> Il y a eu un virement le                   |
| <input type="checkbox"/> La banque se trouve à Orléans | <input type="checkbox"/> Le client habite à Saint Jean de la Ruelle |

### Exercice 3 : Lire la phrase en suivant les flèches

Le ↓ Relevé ↓ De compte	me permet ↓ de ↓ connaître	la ↓ somme ↓ d'argent	que ↓ j'ai ↓ sur mon compte
-------------------------------------	--	-----------------------------------	---

### Exercice 4 : De quoi parle-t-on dans cette phrase ?

- Du RIB
- Du relevé de compte
- De la carte bancaire

**Exercice 5 : A partir du modèle donné, reporter les éléments demandés aux emplacements correspondants grisés : le solde précédent - le nouveau solde - l'adresse du client - le numéro du compte - la date du relevé.**



**Relevé de votre CCP - n° 2**

> Périodicité mensuelle

Relevé édité le **26 février 2010**

H2057006 011738 H205705445 34900 MON X



Votre Centre Financier  
 Tél : 04 67 34 57 06

CCP n°  
 IBAN  
 BIC

34090 MONTPELLIER

**Accédez à vos relevés d'un simple clic.**

Simple et gratuit\*\*, ce nouveau service vous permet de consulter et télécharger vos relevés de compte depuis votre espace sécurisé, en remplacement de l'envoi par courrier. Vos relevés resteront disponibles pendant 10 ans.

Rendez-vous vite sur [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr)\*\*, rubrique Services en ligne, pour en bénéficier !

**En résumé**

> **Votre nouveau solde au 25/02/2010 : + 3 930,71 €**

> Frais et cotisations perçus depuis le 25/01/2010 : 0,98 €

> Découvert autorisé au 25/02/2010 : 200,00 €

Découvert à régulariser sous 30 jours.

**Vos opérations CCP**

Date	Opération	Débit (€)	Crédit (€)	Soit en francs
	<b>Ancien solde au 25/01/2010</b>		<b>2 708,23</b>	
28/01	VIREMENT DE		2 784,66	+ 18 266,17
29/01	PRELEVEMENT DF	242,33		- 1 589,58
01/02	CHEQUE N° 9574031	347,70		- 2 280,76
01/02	CHEQUE N° 9574032	366,00		- 2 400,80
02/02	VIREMENT DE		5 900,00	+ 38 701,46
02/02	VIREMENT DE		6 400,00	+ 41 981,25
02/02	VIREMENT DE		7 700,00	+ 50 508,69
02/02	349280 RETRAIT EFFECTUE LE 020210A MONTPELLIERB BERTRAN	9,90		- 64,94
02/02	349280 RETRAIT EFFECTUE LE 020210A MONTPELLIERB BERTRAN	2 700,00		- 17 710,84



**Relevé de votre CCP - n° 2**  
 > Périodicité mensuelle

28 mai 2012



Votre Centre Financier  
 Tél : 04 67 34 57 06

CCP n°  
 IBAN  
 BIC

45000 Orléans

**Accédez à vos relevés d'un simple clic.**  
 Simple et gratuit\*\*, ce nouveau service vous permet de consulter et télécharger vos relevés de compte depuis votre espace sécurisé, en remplacement de l'envoi par courrier. Vos relevés resteront disponibles pendant 10 ans.  
 Rendez-vous vite sur [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr)\*\*, rubrique Services en ligne, pour en bénéficier !

**En résumé**

> : + 3 930,71 €

- > Frais et cotisations perçus depuis le 25/01/2010 : 0,98 €
- > Découvert autorisé au 25/02/2010 : 200,00 €  
 Découvert à régulariser sous 30 jours.

**Vos opérations CCP**

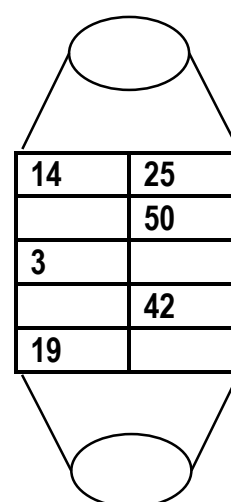
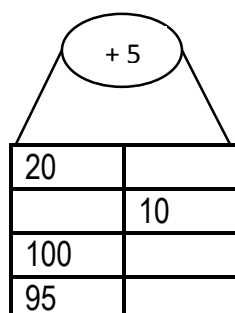
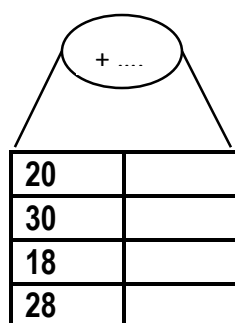
Date	Opération	Débit (€)	Crédit (€)	Soit en francs
			<b>2 708,23</b>	
28/01	VIREMENT DE		2 784,66	+ 18 266,17
29/01	PRELEVEMENT DF	242,33		- 1 589,58
01/02	CHEQUE N° 9574031	347,70		- 2 280,76
01/02	CHEQUE N° 9574032	366,00		- 2 400,80
02/02	VIREMENT DE		5 900,00	+ 38 701,46
02/02	VIREMENT DE		6 400,00	+ 41 981,25
02/02	VIREMENT DE		7 700,00	+ 50 508,69
02/02	349280 RETRAIT EFFECTUE LE 020210A MONTPELLIERB BERTRAN	9,90		- 64,94
02/02	349280 RETRAIT EFFECTUE LE 020210A MONTPELLIERB BERTRAN	2 700,00		- 17 710,84

**Exercice 1 : Compléter et écrire l'opération que vous effectuez**

Solde précédent	Dépenses	Nouveau Solde
	22,80	1830
700	138,59	
650		218

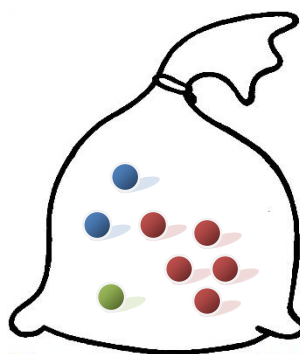
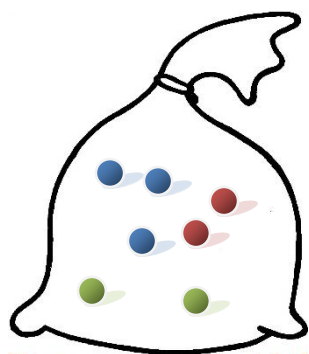
Solde antérieur	Remise	Retrait	Solde du compte
1530	612		
3732		843	
3881			4731
		614	1743
350	2132		

**Exercice 2 : S'entraîner au calcul mental**



Exercice extrait de « compter » - Référentiel de mathématiques et outil de formation  
Edt NATHAN

**Exercice 3 : Réaliser des groupements par 3,4,5,6  
Comparer des collections**



Valeur en euros et nombre de pièces.



### Exercice 6 : Relier le mot à sa signification

**Retrait**

- La différence entre les débits et les crédits

**Virement**

- La trace légale de toutes les opérations effectuées sur un compte

**Solde**

- Les opérations inscrites au crédit du compte

**Relevé de compte**

- Les opérations inscrites au débit du compte

### Exercice 7 : Souligner les mots qui appartiennent au vocabulaire de l'argent.

Historique

Solde de compte

Histoire

Retrait

Virement

Versement

Carte de Bancaire

Relevé de compte

Les Soldes

Cartographie

Vivement

**Exercice 8 : Que signifie ces sigles ?**

**RIB :**

**IBAN :**

**SMS :**

Compétence travaillées : Savoir faire des relations  
 Symboliser par une flèche

Consigne : Indiquer par une flèche de qui à qui va l'argent  
 (Trouver le destinataire de la transaction)

Pierre dépose son argent à la caisse d'épargne	La caisse d'épargne	← . . . . . Pierre
Mon voisin rembourse par chèque le trop perçu	Mon voisin	Moi
Ma collègue me prête 10 €	Ma collègue	Moi
Le comptable a accepté de me faire une avance	Le comptable	Moi
Je verse un acompte au vendeur	Moi	Le Vendeur
Les contribuables paient des impôts à l'Etat	Les contribuables	L'Etat
La banque me propose un prêt à court terme	La banque	Moi
L'Etat a accordé une augmentation aux fonctionnaires	L'Etat	Les fonctionnaires
Je peux t'avancer 20€ si tu veux	Toi	Moi